



HAL
open science

Compte rendu de l'ouvrage de Pierre Bec. - La joute poétique. De la tenson médiévale aux débats chantés traditionnels. Paris, les Belles Lettres, 2000 (Architecture du verbe).

Martin Aurell

► **To cite this version:**

Martin Aurell. Compte rendu de l'ouvrage de Pierre Bec. - La joute poétique. De la tenson médiévale aux débats chantés traditionnels. Paris, les Belles Lettres, 2000 (Architecture du verbe).. Cahiers de civilisation médiévale, 2001, pp.169-170. halshs-01333280

HAL Id: halshs-01333280

<https://shs.hal.science/halshs-01333280>

Submitted on 17 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pierre Bec. - *La joute poétique. De la tenson médiévale aux débats chantés traditionnels*. Paris, les Belles Lettres, 2000 (Architecture du verbe)

Martin Aurell

Citer ce document / Cite this document :

Aurell Martin. Pierre Bec. - *La joute poétique. De la tenson médiévale aux débats chantés traditionnels*. Paris, les Belles Lettres, 2000 (Architecture du verbe). In: Cahiers de civilisation médiévale, 44e année (n°174), Avril-juin 2001. pp. 169-170;
http://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_2001_num_44_174_2799_t1_0169_0000_3

Document généré le 01/06/2016

À moins qu'avant leur mort ils ne fassent réparation et pénitence, selon le jugement de leur évêque.

Alors tous les évêques et les prêtres qui tenaient à la main des cierges allumés les jettent à terre et les éteignent. À cette vue le peuple frémit profondément dans son cœur et chacun s'exclame : « Que la joie s'éteigne ainsi, pour ceux qui se refusent à la paix et à la justice ! ». [Après cette imprécation] monseigneur Jourdain dit au peuple : « voilà les paroles de malédiction qu'a proférées tout récemment le concile de Bourges contre les adversaires de la paix. Et ainsi, par don de Dieu, la paix a été établie entre les gens du Berry. C'est la même que nous souhaitons entre ceux du Limousin ».

Le récit de Limoges nous renseigne assez bien sur la liturgie de la paix de Dieu. Mais ce que fut son effet pratique sur le terrain est plus malaisé à discerner en Poitou et en Aquitaine. La notice du plaid tenu à Melle en décembre 1032 après un nouveau concile à Poitiers ne nous apprend rien de bien nouveau sur l'exercice de la justice comtale qui est toujours rendue par les juges, les prévôts et de nombreux nobles et aboutit à un compromis sur le partage des mauvaises coutumes imposées aux hommes de l'abbaye de Saint-Maixent par les ministériaux de Guillaume le Gros.

J'ai lu avec un très vif intérêt les chapitres suivants consacrés à la diffusion de la paix de Dieu en dehors de l'Aquitaine et à la trêve de Dieu. Mais je préfère ne pas me risquer sur un terrain qui m'est beaucoup moins familier.

L'ouvrage est plein d'intuitions fulgurantes, riche, foisonnant, parfois même un peu touffu mais toujours passionnant à lire. Dominique Barthélemy sait admirablement dénicher les textes, les traduire et les commenter. Son esprit et sa plume épousent avec subtilité tous les replis d'une réalité complexe, ce qui ne l'empêche pas de conclure avec fermeté que la paix de Dieu a bien existé, même si son efficacité sur le terrain n'est pas évidente : il suffit de lire Adémar de Chabannes pour constater que même dans le berceau de la paix de Dieu les violences et les guerres n'ont jamais cessé. Ce n'est pas un mouvement révolutionnaire. Ce n'est même pas une idée tout à fait neuve dans le monde de l'an mil, encore moins « une idée pour changer le monde » mais seulement un des nombreux processus de compromis qui permettaient de maintenir un certain équilibre dans les rapports de force entre l'Église et les « puissants », un

moyen pour les monastères et les évêques de consolider leur propre seigneurie. La paix de Dieu n'a même pas calmé les ardeurs de notre historien qui continue à batailler contre les mutationnistes avec une agressivité parfois excessive, notamment lorsqu'il parle de la « dérive » de Georges Duby. Peut-on respectueusement le prier de prendre exemple sur ce grand maître qui n'aimait pas égratigner ses collègues, même d'un trait de plume, et lui conseiller d'éviter dans le discours écrit quelques formules-chocs qui vieilliront vite et deviendront même incompréhensibles : il serait dommage que vers 2150 un jeune historien ait à exhumé les travaux de Dominique Barthélemy, comme lui-même a redécouvert Ernest Sémichon.

Georges PON.

Pierre BEC. — *La joute poétique. De la tenson médiévale aux débats chantés traditionnels.* Paris, Les Belles Lettres, 2000, 521 pp. (Architecture du verbe).

L'œuvre scientifique de Pierre Bec impressionne par sa magnitude. Elle comprend des livres et articles de linguistique sur les parlers gascons et la philologie romane ou des grammaires d'occitan moderne; elle aborde, en outre, la littérature médiévale, spécialement des troubadours, mais aussi — et ce n'est pas étonnant de la part d'un musicien — l'organologie, l'étude historique des instruments, en l'occurrence de vièles et cornemuses. Du reste, l'A. est, lui-même, un poète et nouvelliste reconnu en langue occitane, et il n'est pas étonnant qu'il publie régulièrement des anthologies poétiques en accord avec sa propre œuvre de créateur. C'est le cas du présent ouvrage, qui contient le texte et la traduction française de cent deux chansons dialoguées, de la Grèce ancienne à nos jours. Dans son introduction, la joute poétique apparaît comme un genre littéraire universellement répandu. Elle est connue, pour la première fois, dans les *adamanduga* de la Mésopotamie du II^e millénaire avant J.-C., et elle relève, encore de nos jours, de l'anthropologie culturelle et de l'ethnomusique en Corse ou au Pays Basque où, à l'occasion des fêtes, deux spécialistes rivalisent en vers sur un air connu autour d'un thème imposé par leur public; ils composent ainsi leurs *chjama è rispondi* ou leurs *bertsulari*, faisant preuve d'un art de la répartie et de l'improvisa-

tion consommé, mais aussi d'une mémoire prodigieuse qui puise ses vers dans un fonds culturel commun. Dans la littérature écrite, le dialogue poétique donne parfois lieu à un prologue, qui soulève le problème à débattre, et à une décision finale sur le vainqueur, confiée au public ou à un très haut personnage. Pour la période médiévale, on songe aussitôt à Aliénor d'Aquitaine ou à Ermengarde de Narbonne émettant leurs jugements dans le *De amore* d'André le Chapelain, qui n'hésite pas à mettre ironiquement sur leurs lèvres des verdicts qui les rendent ridicules.

La belle époque du débat poétique est sans conteste les XII^e et XIII^e s. Son espace de prédilection est alors l'Occitanie des troubadours, qui forgent le terme de *tenson* pour le désigner, sa première mention apparaissant en 1135 dans le dialogue versifié entre Marcabru et Uc Catola. À l'époque, le genre acquiert une perfection telle qu'il permet le débat bilingue — comme entre le Provençal Raimbaut de Vaqueiras et une vilaine génoise — ou qu'il fait participer trois ou quatre poètes comme dans le *partimen* et le *tornejamen*. Pour les troubadours, l'improvisation et la performance semblent de mise pourvu que les sujets, les mélodies, les mètres et les rimes imposés soient simples; en revanche, la complexité a pu entraîner un laps de temps préalable de préparation, voire la composition par un seul auteur qui préserve cependant l'artifice littéraire de la joute poétique. Eu égard à cette place de choix dans le panorama littéraire occidental, il n'est pas injuste que les *tensons* des troubadours se taillent la part du lion dans cette anthologie. Elles ne sont cependant pas seules : les plus modernes pastourelles, chansons de métamorphoses, débats de la fille avec sa mère, son galant ou son mari, ou poèmes autour d'une énigme y figurent de même. Le comparatisme est le lot nécessaire de toute critique littéraire ouverte, et le lecteur pourra parfois déceler dans ce large choix des traces de la *tenson* médiévale.

L'historien regrette toutefois que le contexte de ces œuvres soit le laissé-pour-compte d'une si vaste culture philologique. En effet, le compilateur de cette anthologie a consciemment privilégié les dialogues courtois ou les débats de casuistique amoureuse, car leur contenu souffre peu du passage du temps et qu'ils continuent de toucher notre sensibilité et de donner à réfléchir à nos catégories contemporaines. Un tel choix est logique, et il ne saurait être critiqué. Mais

il fait peut-être passer sous silence tout un pan de la littérature des troubadours engagés dans la croisade albigeoise ou dans le gibelinisme italien qui, comme Gui de Cavallhon ou Paulet de Marselha, ont utilisé la *tenson* pour faire valoir la supériorité de leurs idées face à leur adversaire et diffuser ainsi une propagande politique. À d'autres occasions, la fonction de ces joutes verbales, proférées sur les champs de bataille, semble, à l'inverse, d'empêcher l'affrontement militaire entre deux guerriers ennemis qui troquent provisoirement les armes pour l'insulte en vers. La parole canalise ainsi la violence, lui interdisant la voie des faits. Une telle fonction est corroborée par les exemples assez récents des chansons *nith* des Inuit du Groenland ou des *Shouting matches* des Jalès de la Nouvelle-Guinée, qui se réunissent en champ clos pour régler de la sorte leurs différends. Mais un tel regret n'est que superficiel; il tient compte de ce que l'anthologie de Pierre Bec est déjà suffisamment importante et que le choix de ses poèmes est des plus heureux. La rare qualité de ses traductions n'en rajoute que davantage à la joie de visiter une poésie qui n'a guère vieilli.

Martin AURELL.

Élisabeth CARPENTIER, Yves CHAUVIN, Robert FAVREAU et Georges PON, éd. — *Chartes poitevines, 925-950, textes et indices*. Poitiers, Université de Poitiers / C.É.S.C.M., 1999, VII-234 pp.

Le précieux corpus des « chartes poitevines » antérieures à l'an mil, qui regroupe les actes dont l'auteur ou le destinataire sont en rapport avec l'ancien diocèse de Poitiers, continue de nous être livré à une allure des plus raisonnables : après les textes antérieurs à 900 (désignés par un numéro d'ordre de A à D selon les siècles ou demi-siècles) parus en 1989/92, et ceux du premier quart du X^e s. (sigle E) publiés en 1995, les AA. nous offrent ici une belle récolte (heureux Poitou!) de 91 textes du deuxième quart du X^e s. (sigle F). Même si le dernier acte est un faux et si quelques autres ne sont pas mieux datés que de la première moitié du siècle, l'ensemble confirme et l'envolée et la diversification de la production documentaire et de meilleures chances de conservation, liées en grande partie à l'émergence ou à la consolidation de